

## AVIS AUX FAMILLES RESTAURATION SCOLAIRE

La carte de demi-pension permet de réserver les repas sur les bornes du lycée et de récupérer son plateau au restaurant scolaire.

Pour information, cette carte est valable pour la totalité de votre scolarité au lycée Gustave Monod. La première carte est gratuite. Son remplacement en cas de perte ou de dégradation est payant (5 €). **En cas d'oubli, exceptionnellement**, un ticket vous sera remis à l'intendance si vous avez réservé pour pouvoir obtenir un plateau.

Les familles souhaitant bénéficier de l'aide du fonds social lycéen peuvent retirer un dossier au service Intendance ou sur ProNote.

### RESERVATION ET PAIEMENT EN LIGNE DES REPAS

Les élèves demi-pensionnaires souhaitant déjeuner à la cantine doivent impérativement réserver leur repas au plus tard le matin avant 10h15. Aucune réservation n'est et ne sera effectuée à l'Intendance.

#### Les réservations s'effectuent au plus tard le jour même à 10h15 :

- sur les **BORNES DU LYCÉE** (1 à la Rotonde et 1 au Bât B)
- en ligne via le **SITE INTERNET DU LYCÉE EN CLIQUANT SUR LES MOTS « LIENS UTILES » PUIS « RESTAURATION »**  
Les identifiants d'accès sont communiqués aux nouveaux élèves à la pré-rentrée en septembre. Les élèves demi-pensionnaires l'année précédente conservent leurs identifiants. **Les identifiants sont valables pour toute la scolarité et ne sont pas réédités.**
- en ligne via ProNote

#### Réservation des repas

- Entrez votre identifiant et votre mot de passe
- « Service en ligne lié à la restauration »
- Cliquez sur : "**Je réserve mon repas**" ;
- Sélectionnez les jours désirés en cochant les cases (si nécessaire cliquer sur "semaine suivante") ;
- Cliquez sur "**Soumettre la réservation**" puis "**Confirmer**" ;
- **Pour valider** la réservation, cliquez sur "**ACTUALISER**" **jusqu'à ce que les cases passent au VERT.**

Il est possible d'annuler une réservation en cliquant sur un repas qui a été réservé jusqu'à 10h00 le jour même, au-delà le repas sera décompté.

La plate-forme de restauration en ligne permet également d'approvisionner les comptes de demi-pension par carte bancaire :

#### Paiement des repas

- Entrez votre identifiant et votre mot de passe (en Majuscule)
- Service en ligne lié à la restauration
- Cliquez sur : "Effectuer un paiement »
- Choisir le montant à régler (minimum 30 €)
- « Paiement »

Le site permet également de visualiser le solde du compte de cantine



**Le service Intendance est à votre disposition pour répondre à vos questions**

